

**22RES12**

PILOTAGE ET GOUVERNANCE ASSOCIATIVE

**NOUVEAU**

# LA DEMARCHE EVALUATIVE DANS LES ESSMS : S'APPROPRIER LE NOUVEAU REFERENTIEL

## Contexte

La loi du 2 janvier 2002, rénovant l'action sociale et médico-sociale, a posé la nécessité d'évaluer les pratiques et de mettre en avant les bonnes pratiques permettant aux établissements d'élaborer des procédures et de veiller à faire vivre la démarche d'amélioration continue de la qualité (DACQ) au bénéfice des personnes accueillies et accompagnées.

La réforme de l'évaluation des ESSMS en cours amène à un changement de paradigme dans le processus évaluatif et donc de la démarche d'amélioration continue à la qualité.

L'URIOPSS Occitanie propose un accompagnement dans votre démarche évaluative incluant cette phase de formation éligible au financement par votre OPCO et un appui dans la mise en œuvre sur 18 mois.

## Objectifs / Compétences visées

- Connaître le nouveau dispositif évaluatif et ses enjeux
- Découvrir la démarche d'évaluation (auto-évaluation, évaluation)
- S'approprier les nouveaux outils d'évaluation de la HAS
- Utiliser les résultats de l'évaluation dans sa dynamique d'amélioration de la qualité

## Contenu

### S'approprier le dispositif

- **Les ambitions du nouveau cadre évaluatif**
  - Contexte réglementaire
  - Objectifs de travail de la CSMS de la HAS
- **Les objectifs attendus**
  - La place de la personne accompagnée
  - La démarche continue d'amélioration de la qualité
- **la certification des évaluateurs externes**
  - Cahier des charges
  - SI : la plateforme SYNAE

### Mettre en œuvre la démarche évaluative

- **Le référentiel et les critères**
  - Les 3 chapitres : la personne, les professionnels, l'ESSMS
  - Les 139 critères / les critères impératifs
- **Les méthodes**
  - L'accompagné traceur
  - Le traceur ciblé
  - L'audit système
- **L'évaluation : procédure et points de vigilance**
  - La visite
  - Les cotations
  - Le rapport

## Date(s) & Lieu(x)

18 novembre 2022 - Montpellier

## Durée

1 jour - 7 heures

## Tarif(s)

199 € - Adhérent  
365 € - Non-adhérent

## Public

Responsables associatifs, dirigeants et salariés, toute personne en charge de la gestion de projet(s) et/ou intégrant un COPIL qualité  
Groupe minimum de 5 personnes et maximum de 15 personnes

## Pré-requis

Aucun

## Méthodes et moyens pédagogiques

Alternance d'apports théoriques et d'échanges avec et entre les participants. Cas pratiques  
Support remis aux participants

## Modalités et méthodes d'évaluation

Une évaluation de la connaissance des stagiaires et de leurs attentes est réalisée en amont de la formation. En cours de session, des temps de questions/réponses, puis en fin de session, un questionnaire, permettront d'évaluer les acquis. En fin de formation, une évaluation de l'action de formation est réalisée pour mesurer la satisfaction du stagiaire et pointer d'éventuels axes d'amélioration. Une attestation de fin de formation est délivrée à l'issue de la formation. Post formation, un questionnaire est adressé au prescripteur et aux stagiaires afin d'évaluer le bénéfice de la formation.

## Intervenant.e

Nam Phuong LACROIX, conseillère technique Projet, évaluation, vie associative

Le contenu de la formation s'adapte en fonction des situations de handicap : merci de [nous contacter](#) au préalable

